

CRI1050 - SOCIOCRIMINOLOGIE

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE - SESSION : HIVER 2024

PROFESSEURE MARIANNE QUIROUETTE

Nos cours sont le jeudi, 15h30-18h30

Heures de bureau virtuelles avec rendez-vous. Pour réserver:

DESCRIPTION & OBJECTIFS

« Présentation des principales thèses sociologiques qui envisagent la question criminelle soit sous l'angle de l'explication des conduites criminelles, soit sous l'angle de la réaction sociale et du contrôle social »

Ce cours vise à initier les étudiant.es à la pensée sociologique de manière générale, et plus particulièrement en ce qui a trait à la déviance, au crime, à la criminalité, aux personnes criminalisées et à la réaction sociale face au crime. Ce cours est donc une introduction à l'étude de la criminalité comme phénomène social. Au long de la session, les étudiant.e.s seront amené.es à développer un discours informé et critique sur la criminalité en tant que phénomène social en a) ayant une compréhension de base des principaux paradigmes sociologiques en criminologie ; b) en soulignant les recoupements et les différences entre les différentes perspectives théoriques ; et c) en appliquant les théories explicatives à des phénomènes courants. Ensemble, nous allons examiner les structures, processus et réactions sociales, le contrôle, le conflit, les étiquettes, la relation de groupes et les cultures et adaptations.

ÉVALUATION GLOBALE

30%	3x activités de groupe durant le zoom (choix de 4)
35%	Examen intra - livre ouvert
35%	Examen final - livre ouvert
100%	

FORMAT POUR LE COURS

En avance du cours - de façon indépendante

- *Lectures des articles/chapitres, écoute des vidéo et Balado obligatoires
- *Écoute, prise de note et révision de 10 PowerPoint narrés

9 cours 'traditionnels' en classe au campus (avec option Zoom via le lien ci-dessus)

- *Retour sur les points saillants du PowerPoint
- *Session questions/réponses
- *Activités de groupe (x4) ou discussion des articles obligatoires (x5)

CHARGE DE TRAVAIL APPROXIMATIVE

= 3 heures de cours + 3 heures de lecture ou de visionnement +3 heures d'étude ou de prise de notes

PLAN POUR LE COURS *peut être modifié en cours de trimestre (l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle)

THÈME & CONTENU	POWERPOINT NARRÉ, LECTURES & VIDÉOS/BALADOS <u>OBLIGATOIRES</u> À lire/écouter <u>avant le cours</u>	LECTURES & VIDÉOS/BALADOS SUPPLÉMENTAIRES	Interaction au campus, en classe
INTRODUCTION -Définitions et thèmes importants -Savoir sociocriminologique	-POWERPOINT NARRÉ (60 min) -Bertrand, M.-A. (2008). Nouveaux courants en criminologie : études sur la justice et zémiologie <i>Criminologie</i> , 41 (1), 177-200		COURS 1 - 18 janvier 15h30-17h30 -Révision du PPT 1 et période de questions -Retour Bertrand (2008) -Activité de groupe 1
CONFLIT ET SOCIÉTÉ -Classe et conflit, ouvrier superflu (Marx +) -Genre et conflit, féminisme, droit de vote, etc (Martineau +) -Race et conflit (W.E.B Dubois +)	-POWERPOINT NARRÉ (90 min) -Davis, A (2003) – chapitre #5 Système 'Industriol' Carcéral – Les Prisons Sont-Elles Obsolètes? =17 pages -Vidéo KARL MARX (9 min) https://www.youtube.com/watch?v=fSQgCy_ilcc (9 min) -Vidéo W.E.B DUBOIS (10 min) https://www.youtube.com/watch?v=wny0OAz3g8&t=388s	Balado : Will Prosper (9 min) https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/plus-on-est-de-fous-plus-on-lit/segments/chronique/10640/micro-ouvert-will-prosper-racisme-systemique	COURS 2 - 25 janvier 15h30-17h30 -Révision du PPT 2 et période de questions -Retour Davis 2003
HOLISME -Macrosociologie/holisme méthodologique (Émile Durkheim +) -Conscience collective et consensus	-POWERPOINT NARRÉ (60 min) -Vidéo Émile Durkheim (7 min) https://www.youtube.com/watch?v=z9W0GQvONKc	Durkheim (1895) Règles relative à la distinction du normal et du pathologique, Les Règles de méthode sociologique 37-50	COURS 3 - 1 février PAS DE SESSION EN CLASSE
INDIVIDUALISME -Individualisme méthodologique: (Weber) -Rationalité, choix et libre arbitre (Cornish et Clarke)	-POWERPOINT NARRÉ (60 min) -Vidéo MAX WEBER (7 min) https://www.youtube.com/watch?v=ICppFQ6Tabw -Vidéo LIBRE ARBITRE (8 min) https://www.youtube.com/watch?v=df0rledpd4l	Poupart (2002) Choix Rationnel et Criminologie	COURS 4 - 8 février 15h30-18h30 ***3h*** -Révision du PPT 3 et 4 et période de questions -Activité de groupe 2
INTERACTIONS & PERFORMANCE -Blumer: subjectivité -Herbert Mead: interactions -Cooley: "Looking glass self" -Goffman: dramaturgie & performance (+stigma)	-POWERPOINT NARRÉ (60 min) -Moore et Hirai (2012) Exclus, Simulateurs et Partisans – Déviance et Société =18 pages -Vidéo INTERACTIONNISME (6 min) https://www.youtube.com/watch?v=k-O-xehrYjQ		COURS 5 - 15 février 15h30-17h30 -Révision du PPT 5 et période de questions -Retour Moore et Hirai 2003
EXAMEN MAISON #1 22 février - 15h30-18h30			

<p>DÉSORGANISATION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> -École de Chicago, écologie, cartographie: (Burgess/ Park, Shaw/ McKay) -Gestion socio légale et conditions, surveillance, exclusion: Bellot + -Théorie de la fenêtre brisée: (Wilson & Kelling +) -Pratiques de 'stop and frisk' et de 'carding': (Owosu Bempah +) 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60 min)</p> <p>-Sylvestre, M., Bellot, C., Ménard, P., & Tremblay, A. (2011). Le droit est aussi une question de visibilité =29 pages</p> <p>-Vidéo STOP & FRISK NYC https://www.youtube.com/watch?v=7rWtDMPaRD8 - 13 min</p>	<p>Poupart (2011) <i>Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance</i> Recherches Qualitatives 30(1) 178-199</p>	<p>COURS 6 - 29 février 15h30-17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT 6 et période de questions -Retour Sylvestre et al. 2003
<p>7 mars = SEMAINE DE LECTURE</p>			
<p>CULTURE: CRIMINALISATION ET RÉACTION SOCIALE AU CRIME</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sous-culture et criminalité, gang, col blanc + -Culture, groupes professionnels, organisation et institutions -Culture et discours populaires: médias, mouvements sociaux + 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60min)</p> <p>-Vidéo ALGORITHMES DEVINS https://www.youtube.com/watch?v=SjkFFJ3GUpA - 33 min</p> <p>-Vidéo STREETCODES https://uep.yale.edu/videos/street-codes-code-street-elijah-anderson - 6 min</p>	<p>Hall S, Critcher C, Jefferson T, Clarke J, Roberts B (1978) <i>The social history of a moral panic</i> (3-28) dans <i>Policing The Crisis: mugging, the State and law and order</i> London: Macmillan</p> <p>*voir PDF dans Studium</p>	<p>COURS 7 - 14 mars 15h30-17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT et période de questions -Activité de groupe 3
<p>GOVERNANCE, CONTRÔLE ET PUNITION</p> <ul style="list-style-type: none"> -Historique de la prison, punition et discipline : Foucault -Exploitation carcéro-industrielle et abolition: Davis -Garland: culture de contrôle 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60 min)</p> <p>-Vidéo BRIEF HISTORY OF PRISONS https://www.ted.com/talks/ashley_rubin_a_brief_history_of_prisons - 15 min</p> <p>-Vidéo FOUCAULT (premières 6:35 min) https://www.youtube.com/watch?v=FzIlgODvzHw</p> <p>-Vidéo ANGELA DAVIS (12 min) https://www.youtube.com/watch?v=iOclH8f1yTA</p>	<p>Leman-Langlois (2011) <i>Surveiller et punir: Jean-Paul Brodeur (1976)</i> Criminologie 44(1) 19-43</p>	<p>COURS 8 - 21 mars 15h30-17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT et période de questions -Activité de groupe 4
<p>DISCRIMINATION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> -Sexisme et féminisme et criminologie -Racisme et discrimination anti-NoirEs, anti-Autochtone et anti-immigration -Intersectionnalité et question de "praxis" (Crenshaw, Hill Collins +) 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60 min)</p> <p>-Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité = 19 pages</p>	<p>Crenshaw (2005) Cartographie des marges: intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur</p>	<p>COURS 9 - 28 mars 15h30-17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT et période de questions - Application de la grille de lecture 2: BILGE (2015)
<p>Vidéo : Les États-Unis et La Drogue : Guerre Sans Fin : (=1h50) https://www.youtube.com/watch?v=89SFu7GLGF4</p>			<p>4 avril PAS DE SESSION EN CLASSE</p>
<p>STIGMA ET PANIQUES MORALES</p> <ul style="list-style-type: none"> -Étiquettes et entrepreneurs moraux: (Becker) -Déviance secondaire (Lemert) -Dramatisation du mal et stigma Frank Tannenbaum 	<p>-POWERPOINT NARRÉ (60 min)</p> <p>-Maynard, R (2018) « déni de justice De la rue à la prison » dans NoirEs sous surveillance : Esclavage, répression, violence d'état au Canada. =42 pages</p>	<p>Becker, H « Les entrepreneurs de morale », In <i>Outsiders. Études de sociologie de la déviance</i>. Paris: Éditions Métailié, 1985 (1963). (171-188)</p>	<p>COURS 10 – 11 avril 15h30-17h30</p> <ul style="list-style-type: none"> -Révision du PPT et période de questions - Application de la grille de lecture 2: Maynard (2018)
<p>EXAMEN MAISON #2 18 avril - 15h30-18h30</p>			

ABSENCE

Selon le règlement pédagogique (article 9.9), l'étudiant.e.s doit motiver toute absence à une évaluation. Pour ce faire, il faut s'adresser au secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant.e.s peut être acceptable. Modalité de reprise d'un examen: travail compensatoire.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Le respect sera la règle d'or dans la classe de cours. Aucun propos haineux, raciste, misogyne ou irrespectueux de quelconque manière ne sera toléré. Le cours encourage la prise de parole et de positions, certes, mais dans le respect de tous.tes et chacun.e. Également, aucun comportement d'intimidation ou de harcèlement ne sera toléré.

ENREGISTREMENT

Il est strictement interdit d'enregistrer les séances de cours sans le consentement de la professeure. Pour obtenir le consentement, vous devez en faire la demande via le Formulaire d'autorisation d'enregistrement des cours (que vous trouverez ici : http://cpu.umontreal.ca/documents/formulaire-autorisation_enregistrement.docx) La permission d'enregistrer le cours ne permet en aucun cas sa diffusion. L'enregistrement sans permission écrite de la professeure peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu du Règlement disciplinaire concernant les étudiant.e.s.es.

PLAGIAT ET FRAUDE

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Ressources pour prévenir le plagiat : <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0